

Morale-religion : nos écoles sont inquiètes

Jusqu'à 40 % d'élèves choisiraient la dispense

Le sondage lancé dans nos écoles concernant les chiffres prévisionnels à la rentrée prochaine de fréquentation du cours de morale-religion fait causer. Demandé par la ministre de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Joëlle Milquet, il inquiète déjà en effet. Car si peu d'établissements acceptent de dévoiler des tendances, ceux qui le font laissent clairement augurer d'une proportion importante d'élèves dispensés et de problèmes liés.

« Les études vont être débordées si rien ne remplace le cours de morale-religion ! ». Patricia Zaetta, préfète de l'Athénée Royal de Péruwelz, est comme beaucoup de ses consœurs et confrères, inquiète.

Le sondage lancé dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à la demande de la ministre Joëlle Milquet, laisserait clairement entrevoir en effet que beaucoup d'élèves feraient l'impasse sur les cours de religion et de morale. 30 à 50 % selon les régions et les filières d'enseignement, pour le site spécialisé « enseignons.be ».

Chez nous, certains établissements ont accepté de faire le point sur ces tendances qui se dégagent actuellement, même si la majorité préfère ou ne peut pas se prononcer à l'heure actuelle (voir encadré). Le point donc dans les écoles concernées.

> L'Athénée Royal de Péruwelz : jusqu'à 40 % de dispenses dans le 2^e et 3^e degré.

Honneur à l'Athénée

Royal de Péruwelz – qui organise ses portes ouvertes ce weekend – et sa communication transparente. « Je n'ai pas encore le chiffre de tout le monde », commence la préfète des études Patricia Zaetta. « Mais dans les classes de 1^{ère} générale, il y a peut-être deux élèves sur une vingtaine d'enfants dont les parents ne se prononcent pas. Chez les petits du premier degré (1^{ère} et 2^e donc), le pourcentage de personnes qui choisissent la dispense est de 5 %. Ensuite, quand on monte au 2^e et 3^e degré, le nombre augmente. De 30 à 40 % ».

De quoi inquiéter Patricia Zaetta : « Cela pose un problème d'encadrement vis-à-vis de notre population scolaire, qui est importante. Car les cours philosophiques se donnent actuellement en parallèle dans les classes de 1^{ère}. Si rien ne les remplace, ça va devenir ingérable pour les éducateurs et pour faire un emploi du temps. J'espère donc que si ça se fait, il y aura un vrai cours à place, avec un programme et tout ce qui va avec ».

> L'Athénée Royal Lucienne Tellier d'Anvaing : peu de changements (5-10 %) mais on est inquiet.

Du côté de l'Athénée d'Anvaing, si le préfet Joël Godfrin n'a « pour le moment pas récupéré

tous les formulaires », il ne constate « pas de changement conséquent sauf de temps en temps où un élève fait le choix de la dispense ». Au total, cela représenterait donc trois à quatre élèves, ce qui représente moins de 10 % de la population totale de l'athénée qui est d'une soixantaine d'élèves. Cela se rapproche même plus de 5 % et donc c'est peu. Mais ce n'est pas pour autant que cela enchante le préfet.

« Il y a des dégâts collatéraux pour tout le monde. Même pour trois-quatre élèves, il va falloir les occuper à quelque chose d'autre. On ne peut pas les mettre en études », conclut Joël Godfrin.

> L'Athénée Provincial à Leuze-en-Hainaut : des chiffres probablement semblables à ceux de la région.

L'Athénée Provincial de Leuze vient seulement de distribuer les formulaires ce mercredi et donc aucun n'est encore revenu... En revanche, la préfète Jacqueline Vanderstocken constate déjà que « les enseignants sont évidemment inquiets et se posent des questions sur le type de cours et le nombre d'encadrants ».

Avant même de recevoir les formulaires, la préfète s'attend donc à « ne pas avoir de fortes différences »

avec les écoles de la région comme l'Athénée Royal de Péruwelz qui a déjà donné sa tendance. Comme ses consœurs et confrères, elle espère donc que la dispense de ces cours philosophiques sera reportée à 2016. ■

DAMIEN VRANCKX

ILS NE SE PRONONCENT PAS**« Ne pas influencer le choix des parents »**

Pas évident apparemment de se prononcer sur les tendances qui se dégageraient dans les écoles concernant la problématique du choix des cours de morale-religion ou non... La plupart des préfets et des directions que nous avons interrogés ont en effet botté en touche, pour des raisons diverses.

>**L'Athénée Royal Jules Bara** à Tournai attend le 18 mai, date butoir fixée par Joëlle Milquet, pour communiquer. « *On n'a pas les chiffres. On ne veut pas se prononcer pour l'instant* », annonce ainsi Catherine Stalens, la préfète.

>**L'Athénée Royal René Magritte** à Lessines estime également de son côté qu'« *il est trop tôt* ». Par ailleurs, le préfet « *préfère rester discret à ce niveau-là. On a un devoir de réserve pour ne pas influencer le choix des parents* ».

>**L'Athénée Royal d'Enghien**, par la voix de son préfet, ne veut lui aussi pas répondre et renvoie vers la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par ailleurs, nous n'avons pas réussi à joindre la préfète de l'Athénée Royal d'Ath, le préfet de l'Athénée Royal de Mouscron et celui de l'Athénée Robert Campin à Tournai. ■